

## Formation Droit du travail en Italie

### 13 octobre 2016



Entrée en vigueur en mars 2015 sous le nom de code "Jobs Act", la flexisécurité à l'italienne repose sur deux piliers : l'instauration d'un contrat unique à protection progressive et l'assouplissement des conditions de licenciement.

Votre entreprise développe ses activités en Italie et vous avez des équipes à manager sur place ? Il est indispensable de maîtriser les fondamentaux du droit du travail local.

Notre formation, basée sur la pratique vous permettra d'obtenir une vision claire de cette législation et de mieux appréhender la grande réforme de 2015.

#### Quel est le contenu de cette formation ?

##### **Connaître la législation du travail**

- Sources du droit du travail
- Acteurs de la législation du travail
- Principales lois sociales
- Jobs Act
- Juridictions des litiges liés au travail

##### **Comprendre les modalités de mise en place de la relation de travail**

- Obligations liées au recrutement
- Principe de non-discrimination
- Types de contrat de travail, durée
- Clauses principales du contrat de travail

##### **Savoir gérer son personnel**

- Temps de travail : durée légale, heures supplémentaires
- Congés payés et jours fériés
- Classification des salariés
- Composantes de la rémunération
- Relations collectives de travail : syndicats, représentation du personnel
- Conventions collectives de travail CCNL

##### **Connaître les modalités de rupture du contrat de travail**

- Types de rupture
- Motifs du licenciement : juste cause, juste motif, sans motivation
- Indemnités de fin de contrat

##### **Savoir identifier le coût du travail**

- Charges sociales salariales et patronales

##### **Nos formations sur le droit du travail local :**

**Europe :** Royaume-Uni - Suisse - Allemagne - Espagne - Pologne

**Amérique du Nord et du Sud :** Etats-Unis - Canada - Brésil

**Asie/ Pacifique :** Chine - Inde - Japon - Singapour - Hong Kong - Australie

#### Quels sont les objectifs ?

- Connaître les spécificités de la gestion du personnel en Italie
- Maîtriser les points essentiels du droit du travail local
- Comprendre les obligations de l'employeur
- Sécuriser la mobilité internationale avec ce pays

#### Qui sont nos participants ?

Tous les professionnels avec des responsabilités sur le périmètre de l'Italie. Nous accueillons régulièrement des DRH/Responsable RH, des personnes en charge de la mobilité internationale, ou des Managers qui ont ou auront des équipes à gérer sur place.

#### Les Plus de KARTEA

- Programme mis à jour selon les dernières actualités du pays
- Groupes limités à 8 participants
- Suivi personnalisé 2 mois à l'issue de la formation

#### A retenir :

Date : **Jeudi 13 octobre 2016**

Lieu : **Paris**

Durée : **1 journée**

Coût : **850 € HT**

#### Comment s'inscrire ?

Informations / inscriptions : **01.75.21.32.29**  
[formation@kartea.fr](mailto:formation@kartea.fr) - [www.kartea.fr](http://www.kartea.fr)